

Projet Associatif 2021 / 2025


en Facile à Lire et à Comprendre




L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
Une association apprenante !
Pour rendre possible les possibles

SIÈGE SOCIAL

BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 Tél. : 05 59 84 64 89

 Fax : 05 59 84 61 18

 www.adapei64.fr

Présentation des établissements et services

1 PAU

SESSAD Autisme Les Petits Princes
 ESAT Le Hameau
 MAS Lou Caminot
 SIFA (SAVS)
 Dispositif Emploi Accompagné (départemental)
 Maison des Assistants de Service Social
 Equipe mobile Autisme ESAT (départemental)
 Centre de Formation et de Recherche

2 LESCAR

ESAT SAJ Colo-Coustau
 FH du Bialé
 MAPHA du Bialé

3 BIZANOS

IME Georgette Berthe
 SESSAD Georgette Berthe
 FH du Clos Fleuri
 MAPHA du Clos Fleuri

4 IDRON

ESAT Alpha

5 RONTIGNON

MAS Domaine des Roses

6 GAN

SESIPS : IME,SESSAD, ITEP

7 SAUVAGNON

FH
 FDV

8 OLORON STE MARIE

IME L'Espoir
 ESAT SAJ St Pée
 FH René Gabe
 MAPHA René Gabe
 FDV du Gabarn
 FAM du Gabarn

9 ACCOUS

Foyer de vie d'Accous

10 ESPIUTE

ESAT Château d'Espaute
 FH d'Espaute
 FDV d'Espaute
 MAPHA l'Arrissoulet

11 BAIGTS DE BÉARN

ESAT Château Bellevue
 FH Château Bellevue
 MAPHA Arrayo

12 ORTHEZ

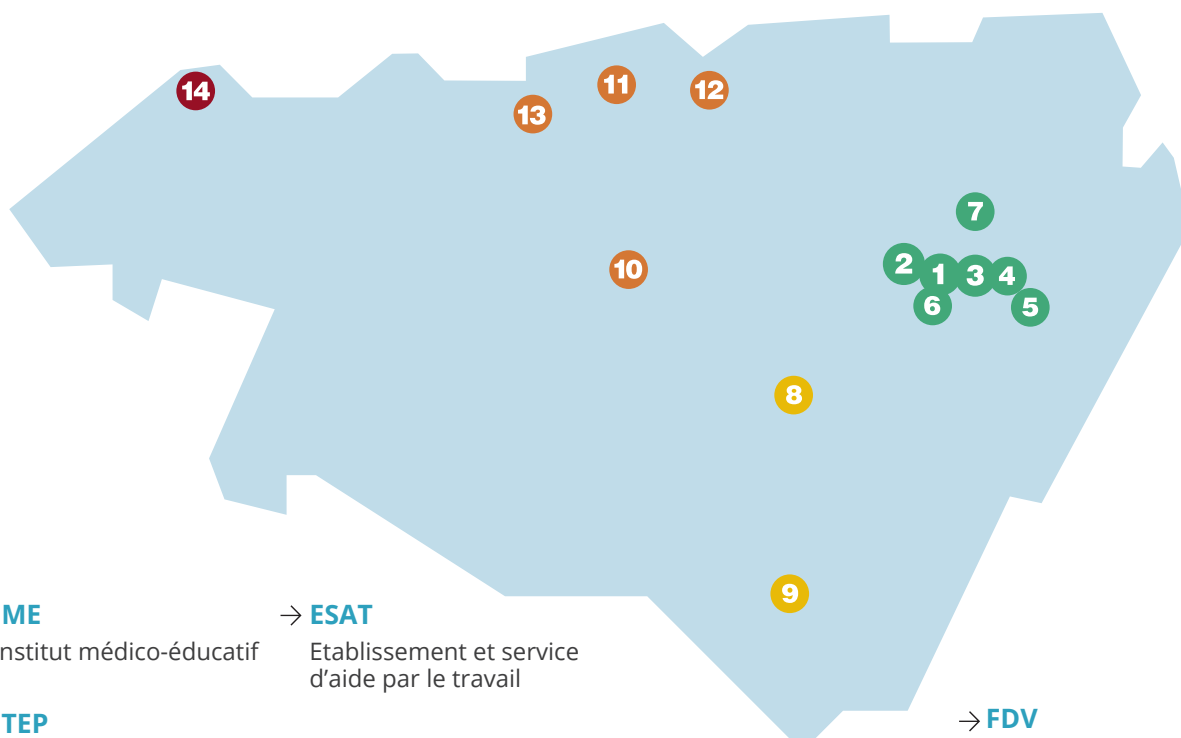
IME Francis Jammes
 SESSAD Francis Jammes
 ESAT Christian Lanusse
 FH de la Virginie
 FDV de la Virginie

13 SALIES DE BÉARN

SIFA / SAVS

14 ANGLET

SIFA (SAVS)



→ IME

Institut médico-éducatif

→ ITEP

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

→ SESSAD

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

→ ESAT

Etablissement et service d'aide par le travail

→ SIFA

Service d'insertion par la formation et l'accompagnement

→ SAVS

Service d'accompagnement à la vie sociale

→ SAJ

Service d'accueil de jour

→ FAM

Foyer d'accueil médicalisé

→ FH

Foyer d'hébergement

→ FDV

Foyer de Vie

→ MAS

Maison d'accueil spécialisée

→ MAPHA

Maison d'accueil pour personnes handicapées âgées



Sommaire

Edito	page 4
Introduction	page 6
Nos valeurs et principes	page 8
Nos missions	page 11

Nos orientations politiques

Orientation 1 : Renforcer la culture associative	page 12
Orientation 2 : Renforcer la militance du mouvement associatif	page 14
Orientation 3 : Relever le défi inclusif	page 16
Orientation 4 : Réaffirmer l'accompagnement de différents handicaps et tout au long de la vie	page 18
Orientation 5 : L'Adapei et son environnement partenarial	page 20
Orientation 6 : Accompagner les professionnels à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de service	page 22
Orientation 7 : Continuer à être une association innovante	page 24

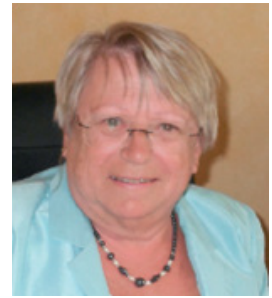
Ce projet associatif en Facile à Lire et à Comprendre a été écrit avec la participation de Jean-Baptiste B et Isabelle D.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu



Edito

Anne-Marie Cavret présente le Projet Associatif.
Anne-Marie Cavret est la présidente
de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.



Un nouveau projet associatif

Le nouveau projet est une suite
du projet 2014-2019.

L'Adapei doit rester dynamique.
Elle doit prévoir les évolutions :

- › des personnes accompagnées,
- › des besoins et attentes des personnes,
- › de la société.

Il faut continuer à nous adapter.
Il faut continuer à chercher des nouvelles solutions.

Ecrire un nouveau projet associatif, c'est :

- › faire le bilan de ce qu'on a fait,
- › nommer nos forces,
- › dire ce qui reste à faire,
- › réfléchir à l'avenir,
- › dire ce qui est important pour nous.

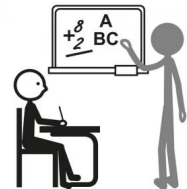


« Une association apprenante, pour rendre possible les possibles ! »

C'est le slogan de l'association.

Une association apprenante,
c'est une association où :

- › on apprend des autres
- › on apprend aux autres



On apprend ensemble
pour :

- › avancer,
- › grandir,
- › réussir.

Il ne faut pas juste être d'accord avec ce slogan.
Il faut appliquer ce slogan tous les jours.

Bien sûr,

- › l'inclusion,
- › la reconnaissance des compétences,
- › l'Autodetermination (c'est savoir ce que l'on veut)

sont importants pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

Mais le plus important,
c'est **l'humanisme et la tolérance**.
C'est la première valeur de l'Adapei.



Ca veut dire,

- accepter la personne comme elle est
- s'enrichir des différences.



Introduction

Le projet associatif est un document important pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

Il explique ce que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques veut faire dans les 5 ans à venir.

Il présente :

- › **les valeurs de l'association**
Les valeurs sont des idées qui sont importantes pour l'Adapei.
- › **les principes de l'association**
Les principes sont des règles que l'Adapei se fixe.
- › **les missions de l'association**
Les missions sont les choses que l'Adapei doit faire.
- › **les orientations**
Les orientations sont des objectifs que l'Adapei veut atteindre.

Beaucoup de personnes ont travaillé sur le nouveau Projet Associatif :

- › des personnes vivant avec un handicap,
- › des professionnels de l'Adapei,
- › des membres du Conseil d'Administration de l'Adapei.

Ces personnes ont parlé

- › de ce qui a été fait.
- › de ce qu'il faut renforcer.

Tous les ans, un comité de suivi présentera ce qui a été fait dans l'association.

Dans le comité de suivi, il y aura des personnes qui ont écrit le projet associatif.



Ce projet est lié au Projet Associatif 2014-2019.
Il reprend les idées importantes :

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques
veut reconnaître les compétences de toutes les personnes.
L'Adapei veut mettre en valeur les compétences.



La reconnaissance des compétences,
doit faire partie de la culture associative de l'Adapei.
La culture associative,
c'est l'identité de l'association.

Il faut s'adapter :

- › à l'évolution de la société,
- › aux obligations,
- › aux valeurs de l'association,

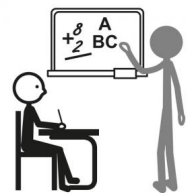
Pour ça,
l'Adapei améliore tout le temps
l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques : une association apprenante

L'Adapei veut développer l'apprenance.

L'apprenance c'est :

**Apprendre des autres,
et apprendre aux autres.**



L'Adapei veut permettre à tous
de partager :

- › les connaissances,
- › les résultats,
- › les expériences.



L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques invite à voir « l'autre » en situation de compétence.

L'Adapei dit que :

- › chacun a des compétences.
- › chacun peut partager ses compétences.



Nos valeurs :

Les valeurs sont des idées importantes pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

- › **Humanisme et tolérance**
C'est accepter les personnes comme elles sont.
C'est s'enrichir des différences.

- › **Respect et dignité**
C'est respecter les choix des personnes.
C'est soutenir les personnes dans leurs parcours.

- › **Esthétisme et sécurité du cadre de vie**
C'est permettre aux personnes de vivre et travailler dans un lieu agréable et adapté.

- › **Exemplarité et transmission**
C'est montrer l'exemple.
C'est transmettre des compétences, du savoir-faire et du savoir-être.

- › **Valorisation de la personne et de ses potentiels**
C'est faire confiance à la personne.
C'est croire en ses capacités.
C'est lui permettre d'utiliser ces capacités.

- › **Solidarité vis-à-vis des familles et des personnes accompagnées**
C'est s'aider et s'écouter.
C'est informer, conseiller et accompagner les familles et les personnes.

- › **Citoyenneté et accessibilité**
C'est permettre aux personnes de participer à la vie de la société.
C'est accéder à l'information, aux services auxquels j'ai droit.



Nos principes :

Les principes sont des règles que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques se fixe.

- › **Principe d'apprenance :**
L'association veut créer des espaces de savoir, accessibles à tous pour apprendre ensemble.

- › **Principe de proximité :**
L'association veut être proche des personnes.
L'association veut faire attention aux besoins des personnes.

- › **Principe de partage et d'écoute :**
L'association veut permettre aux parents et aux familles
 - de se rencontrer,
 - d'être écoutés et soutenus.

- › **Principe de transparence et de responsabilité :**
Dire ce que l'on fait.
Faire ce que l'on dit.
Et rendre compte.

- › **Principe d'innovation :**
L'association veut améliorer l'accompagnement des personnes.
Pour ça, l'association travaille avec d'autres partenaires pour découvrir de nouvelles pratiques.

- › **Principe de coopération :**
L'association permet à tous de travailler ensemble :
 - personnes vivant avec un handicap,
 - familles,
 - membres du conseil d'administration,
 - professionnelsL'association s'appuie sur les compétences et les expériences de chacun.



l'Autodétermination et la prise de risque.

Pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
la personne vivant avec un handicap
est avant tout une personne.

Elle a les mêmes droits et les mêmes devoirs
que toute autre personne.
La personne vivant avec un handicap est citoyenne.

La personne vivant avec un handicap
a le droit de se construire.

Elle a le droit :

- › d'affirmer ses choix,
- › d'agir sur son avenir,
- › d'être aidée par sa famille et des professionnels,
si elle en a besoin.

Pour cette raison,
l'association a voulu ajouter
le principe d'autodétermination et de prise de risque
aux « valeurs et principes ».

Lahcen Er Rajaoui dit :

Faites-nous confiance.

Responsabilisez-nous.

Valorisez-nous.

Par Lahcen Er Rajaoui est le Président
de l'association Nous Aussi.



Nos missions :

Les missions sont les choses que l'Adapei doit faire.

- › **Expliquer ce qu'est le handicap**
à tout le monde

- › **Défendre les personnes vivant avec un handicap et leurs familles.**

- › **Organiser des actions :**
 - pour défendre la citoyenneté des personnes,
 - pour montrer la force des associations de parents.

- › **Participer aux réflexions et décisions politiques**
qui sont liées au handicap.

- › **Aider et soutenir les familles**

- › **Gérer les établissements et services qui accompagnent les personnes vivant avec un handicap.**
Développer les aides pour les personnes.

- › **Accompagner les personnes vivant avec un handicap**

- › **Participer à des projets avec d'autres personnes :**
 - dans le département,
 - dans la région,
 - en France,
 - en Europe.

- › **Prévoir les changements**
en cherchant
 - des nouvelles idées,
 - des nouvelles méthodes,
 - des nouveaux outils.



Orientation 1 : Renforcer la culture associative

La Culture associative, c'est quoi ?

La culture associative, c'est :

- l'histoire de l'association,
- les valeurs de l'association,
- les principes de l'association,
- la façon de travailler des professionnels,
- ce qui guide les actions de l'association.

Chaque association a sa propre culture associative.
C'est ce qui fait l'identité de l'association.
C'est ce qui la rend différente des autres associations.

Les membres de l'association, les personnes accompagnées,
les professionnels, les bénévoles doivent partager cette culture.

L'Objectif :

Amener tous les membres de l'association
à voir l'autre en situation de compétences.

C'est à dire reconnaître les compétences
de chaque personne.

Comment faire ?

- 1. Faire connaître les valeurs, les principes
et l'engagement de l'association**
- 2. Permettre à tous de connaître et de comprendre**
les informations, les outils, les compétences,
les méthodes de travail, les réussites.





3. Renforcer l'échange, le partage et permettre de mieux se connaître entre nous.

Pour cela, il faut :

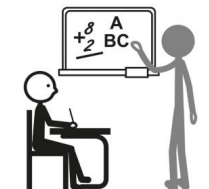
- › Continuer à travailler dans des **commissions mixtes**. Les commissions mixtes sont des groupes de travail avec des personnes accompagnées, des professionnels de l'Adapei, des membres du Conseil d'Administration de l'Adapei.
- › Multiplier les **espaces transversaux de travail** et de rencontre. Les espaces transversaux sont des groupes où des personnes de toute l'association peuvent participer.
- › Favoriser la **pair-aidance**. La Pair-Aidance, c'est l'entraide des personnes. Par exemple :
Une personnes en situation de handicap aide une autre personne en situation de handicap.
Un professionnel aide un autre professionnel...



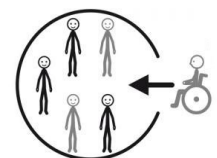
4. Développer la connaissance et le partage des valeurs et principes de l'association.

Pour cela, il faut :

- › Organiser des formations,
- › Mieux accompagner les personnes qui rejoignent l'association,
- › Faire connaître la Charte du Management. La Charte du Management est une liste de règles que doivent suivre les personnes qui gèrent des équipes.



5. Associer les personnes en situation de handicap aux commissions, aux groupes de travail, pour leur permettre de s'exprimer.



6. Fêter tous ensemble les 60 ans de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.



Orientation 2 : Renforcer la militance du mouvement associatif

La Militance, c'est quoi ?

La Militance, c'est s'investir dans une association pour défendre des idées, des valeurs ou des actions.

L'Objectif :

L'Adapei doit défendre et porter ses valeurs.
L'Adapei doit proposer des idées, des solutions pour améliorer les choses.

Comment faire ?

1. Rappeler que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, c'est une association de parents de personnes vivant avec un handicap.
L'avis des parents est très important et utile.

2. Donner envie de rejoindre l'Adapei
en :

- › mobilisant des nouveaux adhérents,
- › cherchant des compétences et des sensibilités différentes,
- › donnant une meilleure information et en formant tout le monde,
- › expliquant mieux à quoi ça sert d'adhérer.



3. Renforcer la communication externe

en :

- › créant plus de supports de communication,
- › organisant des évènements pour toucher le grand public,
- › communiquant sur les services proposés par l'association.

4. Nous questionner régulièrement

pour savoir si nos valeurs sont toujours justes dans la société qui évolue.

5. Porter et défendre nos valeurs,

en :

- › Nous mobilisant pour les droits et libertés des personnes vivant avec un handicap,
- › Donnant une image positive de l'association,
- › Valorisant nos réussites,
- › En participant aux réflexions sur les orientations du gouvernement , de la région et du département, (avec l'Unapei)

... En gardant le droit de dire que l'on n'est pas d'accord.

6. Etre présent à d'autres endroits dans le département et proposer d'autres actions

pour répondre aux besoins des personnes vivants avec un handicap.

7. Inviter à faire des dons et des legs.

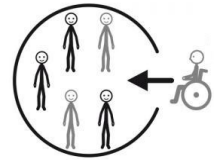
Le leg, c'est donner quelque chose qui nous appartient. Par exemple : une maison, un terrain...



Orientation 3 : Relever le défi inclusif

L'inclusion, c'est quoi ?

L'inclusion, c'est faire partie de la société.
C'est être comme tout le monde.
C'est avoir accès aux mêmes choses que les autres.



L'Objectif :

**Permettre à chaque personne
d'être citoyenne parmi les autres, comme les autres.**

Il faut faire évoluer l'accompagnement des personnes
pour rendre tous les biens sociaux accessibles.

Par exemple, l'école, les transports, les espaces culturels
sont des biens sociaux.

Tous ceux qui peuvent et qui veulent,
doivent pouvoir y accéder.
Et bien sûr, pour du « mieux ».

Comment faire ?

1. Renforcer l'inclusion dans :

- > l'école,
- > l'apprentissage,
- > la citoyenneté,
- > la professionnalisation,
- > l'accès au travail en milieu protégé et ordinaire,
- > l'accès à la culture et aux loisirs
- > l'accès aux soins...



2. Permettre à chaque personne de construire son parcours.

En proposant des solutions adaptées à chacun.

3. Rendre accessible pour rendre plus autonome.

- › Permettre à la personne de prendre des risques. Accompagner la personne pour comprendre et mesurer les risques.
- › Mettre en place des outils et de l'aide pour rendre la personne autonome.
- › Former les professionnels et les familles.
- › Expliquer aux personnes accompagnées comment on peut les aider à s'autodéterminer. S'autodéterminer, c'est être acteur de son devenir.

4. Défendre la différence des personnes accompagnées.

La différence est une richesse.

La différence, c'est plus d'humanité.

- › Valoriser les gestes de la vie quotidienne qui permettent l'inclusion.
- › Aider les personnes à avoir une image positive d'elles-mêmes.
- › Mettre en avant les connaissances, les compétences et les savoirs de tous.
- › Utiliser notre expérience pour influencer les orientations politiques en faveur du handicap.

5. Evaluer nos actions et adapter nos interventions.

- › Accepter de faire des erreurs pour apprendre.
- › Evaluer nos pratiques pour adapter l'accompagnement.
- › Nous enrichir avec les expertises des autres.



Orientation 4 : Réaffirmer l'accompagnement de différents handicaps et tout au long de la vie

L'Objectif :

- › Adapter nos compétences,
 - › Renforcer nos partenariats
- pour permettre d'accompagner toutes les personnes tout au long de leurs vies.

Comment faire ?

1. Proposer un accompagnement de qualité, tout au long de la vie, peu importe le handicap.

- › Identifier les professionnels de l'Adapei et les partenaires pour nous aider à faire des meilleurs diagnostics et évaluations.
- › Prendre en compte la personne dans son ensemble, pour l'accompagner de façon :
 - adaptée,
 - bien-traitante,
 - sécurisante(y compris dans sa vie affective).
- › Développer nos connaissances pour accompagner des personnes qui vieillissent.
- › Continuer d'améliorer les établissements et services. Travaux au SESIPS, ESAT de Bellevue, ESAT du Hameau, Complexe d'Espiate, Complexe de La Virginie...





2. Faire attention à tous les handicaps.

- › Se former,
- › Réfléchir ensemble pour mieux connaître les différents types de handicap.



3. Permettre des parcours adaptés et sans rupture à l'Adapei, mais aussi en dehors.

- › Etre créatif et souple pour des parcours de vie dynamiques.
- › Discuter avec les politiques pour avoir moins de barrières entre l'Adapei et les partenaires.

4. S'entraider

- › Etre partenaires avec des associations qui peuvent nous aider à mieux accompagner les personnes vivant avec un handicap. Aider aussi ces associations.
- › Permettre à tout le monde de s'entraider : c'est la pair-aidance.
 - Une personne en situation de handicap peut aider une autre personne en situation de handicap.
 - Un professionnel peut aider un autre professionnel.
 - Une famille peut aider une autre famille.

5. Permettre aux personnes accompagnées d'être soignées.

- › Travailler avec des partenaires pour aider les personnes à se soigner.



Orientation 5 : L'Adapei et son environnement partenarial

L'Objectif :

Renforcer et créer des partenariats.

Les partenariats nous permettent de mieux accompagner les personnes.

Les partenariats permettent aux personnes d'accéder à plus de choses.

Comment faire ?

1. Se fixer des règles pour travailler avec des partenaires

en :

- › se mettant d'accord sur des valeurs que l'on partage,
- › cherchant les partenaires qui nous manquent,
- › nommant les partenaires qui travaillent déjà avec nous,
- › favorisant des partenariats avec le milieu ordinaire.



2. Organiser et évaluer le travail avec nos partenaires.

- › Travailler avec nos partenaires pour construire ensemble,
- › Organiser le suivi des partenariats pour toute l'association.

3. Permettre à tout le monde de connaître les partenaires avec qui on travaille ou avec qui on voudrait travailler.

4. Continuer à chercher des nouveaux partenaires pour répondre aux besoins qui évoluent en :

- › continuant d'échanger avec d'autres structures,
- › participant à des rencontres et des échanges.



Orientation 6 : Accompagner les professionnels à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de service.

L'Objectif :

Former tous les professionnels
tout au long de leur vie professionnelle à l'Adapei.

Les professionnels sont formés
pour s'adapter aux orientations de l'association
et de la société.

Comment faire ?

1. Observer ce qui se passe autour de nous.

- › Echanger avec d'autres structures du médico-social
pour identifier les évolutions des métiers

2. Développer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dynamique et innovante.

La Gestion Prévisionnelle
des Emplois et des Compétences,
c'est prévoir les compétences et les métiers de l'Adapei de demain.



C'est aussi permettre aux professionnels de gagner des nouvelles compétences.

Pour une GPEC dynamique, il faut :

- › permettre aux professionnels de changer facilement d'établissement ou de métier.
- › participer aux débats sur les métiers de demain.

3. Donner envie d'apprendre nos métiers. Rendre nos métiers attractifs :

- › Développer le travail en alternance et l'apprentissage,
- › Valoriser nos métiers.

4. Permettre de développer les compétences. Permettre aussi de renouveler les compétences grâce au Centre de Formation et de recherche (CFR) :

- › Organiser des formations-actions.
La formation-action, c'est apprendre quelque chose en le faisant.
- › Organiser des actions pour aider les projets de l'association.
- › Adapter les formations à l'évolution des métiers.



Orientation 7 : Continuer à être une association innovante

Innover, c'est chercher :

- des nouvelles idées,
- des nouvelles façons de faire.

L'Objectif :

Prévoir les évolutions de la société.

Adapter le projet, l'organisation
et les services de l'association
aux souhaits et besoins des personnes.

Permettre d'expérimenter
et d'être créatif
dans tout ce que fait l'Adapei.

Comment faire ?

1. Mieux travailler ensemble

- › Continuer de travailler tous ensemble
sans rester forcément dans un établissement ou service.
- › Utiliser des logiciels qui permettent de
 - partager l'information,
 - travailler ensemble.



2. Donner une image dynamique et innovante de l'Adapei.

Pour cela :

- › Mettre en valeur ce qui se fait à l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.
- › Dire ce que l'on veut faire entre nous mais aussi à l'extérieur.
- › Parler de nos réussites entre nous mais aussi à l'extérieur.
- › Devenir plus responsables dans la société et pour l'environnement.

3. S'enrichir de nos différences.

- › Permettre à tous de s'exprimer et de s'engager dans des projets innovants.
- › Avancer avec les compétences et les parcours de chacun.

4. Permettre de chercher des nouvelles idées

- › Découvrir d'autres expériences en France et ailleurs.
- › Sur certains thèmes créer des groupes d'expérimentation. Expérimenter, c'est tester des nouvelles choses.
- › Développer des outils connectés et la robotique pour améliorer l'accompagnement des personnes.


La robotique, ce sont les techniques qui permettent de créer des machines ou des robots.




Osez nos Esat !

Pour une économie sociale et solidaire

ESAT ALPHA | ESAT CHÂTEAU BELLEVUE | ESAT CHÂTEAU D'ESPIUTE
ESAT COLO-COUSTAU | ESAT C. LANUSSE | ESAT LE HAMEAU | ESAT ST PÉE

 SIÈGE SOCIAL - BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 05 59 84 64 89



SERVICES AUX
PARTICULIERS

SERVICES AUX
ENTREPRISES

PRODUCTIONS
PROPRES

Sous-traitance - Reprographie - Routage
Mobilier - Caisserie - Palettes
Blanchisserie - Repassage - Nettoyage - Savonnerie
Restauration - Chocolaterie - Elevage volailles - Conserverie - Maraichage - Apiculture
Peinture - Maçonnerie - Espaces verts